

NEMOGREEN

Compost avicole

Le compost avicole est composé de litières de volaille compostées par le système val'id. Ce concept se base sur une ventilation et une montée en température à plus de 60°C pendant plus de 20 jours. Ce procédé est suivi d'une phase de maturation.

Les litières sont réalisées à base de paille ou de copeaux de bois permettant d'obtenir un produit avec une granulométrie fine (inf maille de 10) permettant une meilleure répartition à l'épandage et une intégration plus rapide dans le sol.

engrais organique NFU 42001

Produit utilisable en agriculture biologique (règlement CE n°834/2007)



Composition en % sur brut:

N Total: 3%

P2O5: 2%

K2O: 2.5%

CaO: 1%

MgO: 0.7%

Matière sèche: 64%
Matière organique: 50%
C/N: 8.5
Ph: 7.5

UTILISATION

Stockage en bord de champ autorisé. Le compost AVICOLE est utilisable sur toutes les cultures.

Le compost AVICOLE est utilisable en agriculture biologique.

Le compost AVICOLE est validé comme intrant utilisable en agriculture biologique par un organisme certificateur.

OBJECTIFS

Le compost AVICOLE est l'amendement de masse idéal pour agir sur l'entretien du taux d'humus et la fertilisation du sol.

DOSE

3 à 4 Tonnes / hectare

Soit un apport pour 3T de:

84U de N
33U de P2O5
69U de K2O
21U de MgO
1,5T de MO

CONDITIONNEMENT

Livraison par camion de 28 tonnes

Vrac

distribué par NEMOGREEN
Amendements, engrais et biostimulants d'origine organique

SEBASTIEN CALMES

06 29 10 12 89

Contact@nemogreen.fr
www.nemogreen.fr